

La rue, on Partage



Bulletin d'information de l'association N°92 avril à juin 2021.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Éditorial –

2021 : une Assemblée Générale inédite, mais TVD toujours au service des mobilités douces.

Pour la première fois en 40 ans, les adhérents de TVD ne se seront pas retrouvés réellement lors de l'Assemblée Générale.

Pas d'accueil chaleureux autour d'une boisson chaude et des viennoiseries servies par notre cher Patrice, qui permettaient de renouer avec nos fidèles adhérents... et quelques nouveaux !

Et nous avons dû aussi renoncer au traditionnel repas convivial à l'issue de notre assemblée.

La situation des mobilités douces dans la métropole TPM, est encore et toujours à améliorer, si l'on compare aux autres agglomérations françaises et aux autres départements.

Nombreux sont ceux, rencontrés ça et là qui renoncent et qui ne croient plus pouvoir améliorer notre sort de piétons, de cyclistes et d'usagers des transports en commun.

A TVD, nous croyons encore qu'il y a du « blé à moudre », et certains élus sont là pour nous écouter et nous faire confiance.

Nous ne négligerons aucun « petit pas », s'il va dans le bon sens.

La tâche est de taille, nous avons besoin plus qu'ailleurs et plus que jamais de retours du terrain ; avec toute notre bonne volonté nous ne pouvons être partout.



Photo : Rue de l'Avenir

Aussi nous renouvelons notre appel à vous tous adhérents, abonnés et sympathisants :

Signalez-nous ce qui est bien fait, les bonnes idées qu'il faut reproduire, et signalez-nous ce qui ne va pas, ce qui manque, faites-nous des propositions d'aménagement.

Vous alimenterez un peu plus le travail des "commissions", piétons, vélo, transports en commun et vous nous aiderez à élaborer des propositions concrètes auprès des élus et des décideurs.

Pour nous joindre, par téléphone au 06 18 16 31 27 par mail à tvdeplacements@gmail.com ou sur le site : <https://toulon-var-deplacements.fr/formulaire-de-contact> ou par courrier... postal.

TVD n'est rien sans ses adhérents, aussi, si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation 2021, RV en dernière page.

Ainsi TVD, expert, critique, mais toujours constructif essaiera de continuer à ne rien lâcher.

Jean-Jacques HAURE-PLACÉ.

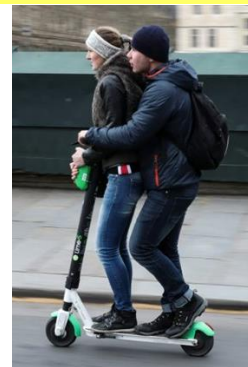
Toulon Var Déplacements, 24 rue Paul Lendrin chez « Café Culture », 83000 Toulon .

Courriel : tvdeplacements@gmail.com Tel : 06 18 16 31 27 - site : <https://toulon-var-deplacements.fr> p1

Liberté au grand air sur piste cyclable

En moins de cinq minutes, alors que je marchais le long de la piste cyclable de Cagnes-sur-Mer, est passée (a) une jeune femme en roller tirée par son chien puis (b) un vélo bleu de location où Madame trônait dans le panier sur le guidon pendant que Monsieur pédalait hardiment puis (c) deux trottinettes, chacune chargée de deux grands adolescents (*photo d'archive*)

Combien de contrevenants ? Réponse en dernière page.



Marquage vélo Bicycode dimanche 16 mai, La Farlède

Prochain marquage Bicycode contre le vol avec La Cerise sur le Gapeau, dimanche 16 mai, La Farlède, sur la place du marché, de 10h à 12h.

Apporter carte d'identité, 10 €, et si possible facture d'achat du vélo.

Pas de marquage sur cadres en carbone. **Inscriptions au 06 18 16 31 27**

Respect des distanciations et gestes barrières (port du masque)



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Toulon Var Déplacements du samedi 27 mars 2021

Réunion tenue en distanciel, par visio-conférence en raison des mesures sanitaires imposées par le covid 19. L'accueil a commencé à 8h 45 par le président Maurice FRANCESCHI au fur et à mesure des connexions. 14 présents et 7 représentés.

André TREDE, président de la MART nous a rejoints vers 11h.

Rapport moral et Rapport d'activités

Dès 9h, le président présente le rapport moral et d'activités et souligne que malgré la pandémie 10 réunions du Conseil d'Administration (CA) et les réunions techniques se sont tenues tout au long de l'année grâce au logiciel ZOOM. Les stands de **marquages vélos « Bicycode »** (protection contre le vol) ont été également réalisés avec un certain succès.

Les bases de l'association sont rappelées : **défense des piétons et des cyclistes** ainsi que le développement des mobilités propres et des **transports en commun**.

Nous maintenons nos liens avec des structures proches de nos objectifs : « 60 Millions de Piétons », FNAUT, FUB, Rue de l'Avenir, AF3V, nos TER paca, Atmosud, Collectif TRAMWAY, FOL et Café Cultures.



Stand d'information à La Seyne (Septembre 2020)

Nos adhérents sont stables avec 90 individuels et 5 collectifs (associations).

Le CA est composé de 12 membres :

Membres du bureau : Maurice Franceschi président, Lydie Abello trésorière, Vincente Chastel secrétaire générale.

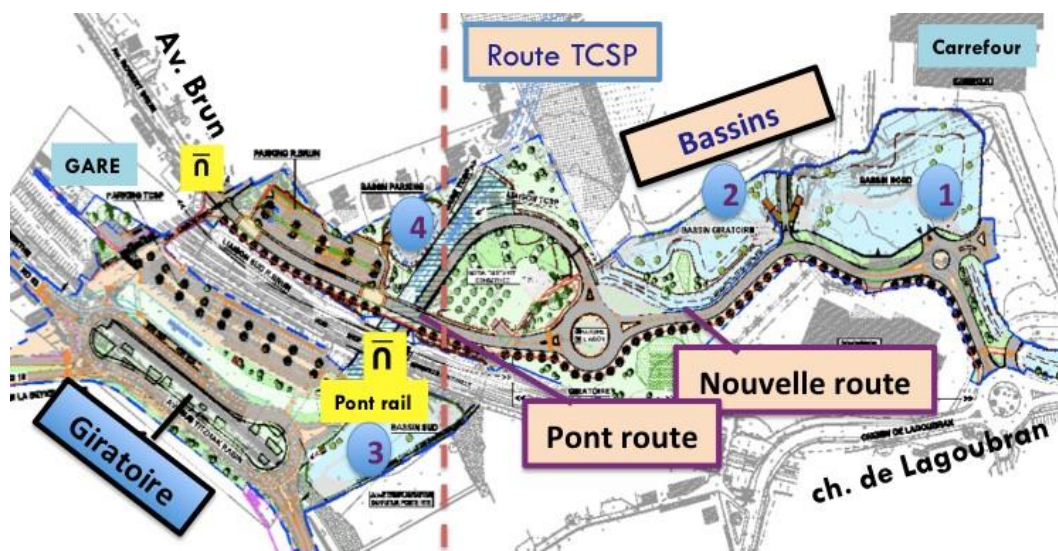
Vice-présidents : Patrice Le Blanc, Michel Pierre.

Administrateurs : Michel Vandenbroucke, Pauline Cooper, Jean-Paul Ricord, Louis Russo, Jean-Jacques Haure-Placé, Denis Salmon, Dominique Pautot.

Pour des raisons de santé, Patrice Le Blanc ne se représentera pas au CA. Qu'il soit ici remercié pour ses longues années d'engagement dans notre association. Il restera membre de TVD. Régine Tison jusque-là invitée permanente et fidèle fait acte de candidature.

Nos activités sont restées soutenues malgré une année marquée par des restrictions sanitaires. Nous travaillons en commissions, chacune ayant sa compétence, transport en commun, vélo, piéton, qualité de l'air, étude des plans.... Elles rendent compte au Conseil d'Administration.

Parmi nos principales actions de l'année, citons le recours au Tribunal Administratif (TA) contre le Pôle d'Echanges Multimodal (P.E.M.) de La Seyne, dont le contenu ne correspond pas au TCSP et présente une insuffisance en termes de normes environnementales (risques d'inondations et destructions de flores rares).



La décision de suspension des travaux en octobre 2020, a été confortée par le Conseil d'Etat. Le Tribunal Administratif en janvier 2021, annule l'autorisation préfectorale de ce PEM. Mais la Métropole TPM a toujours une possibilité de recours et de relance de l'Enquête Publique pour obtenir une dérogation et continuer les travaux. (A condition d'apporter les corrections nécessaires).

Les membres du CA s'impliquent dans la connaissance des dossiers suivis, les préparations des réunions, des stands d'informations et l'organisation des séances de marquage. Tous ses membres bénévoles contribuent à l'amélioration des transports et des mobilités propres.

4 bulletins /an sont envoyés à nos adhérents et aux communes de TPM, complétés par la tenue à jour d'un site internet et plus récemment d'une page facebook, pour élargir notre public vers les réseaux sociaux et toucher une population plus jeune.

Activités de communication : courriers aux collectivités, envoi de remarques et participations aux réunions officielles (PPA, Enquêtes Publiques, SCoT...) ; contacts adhérents avec TVDiff, accueil téléphonique.

Etudes des dossiers : pistes cyclables, fonctionnement du réseau de bus et bateaux-bus, qualité de l'air...

Activités externes :

-Marquages vélos « Bicycode » (cf photo) (gestion des dossiers et du matériel ...)

-Réunions avec associations locales ou régionales et participations au collectif vélo « Mobilactivar » et aux « Dimanches sur la Corniche » à La Seyne.

-Concertations pour les organismes publics et enquêtes publiques.

-Distribution des capteurs de pollution.

Une question est posée concernant la position de TVD sur le RER toulonnais. Notre association a contribué à la concertation et a donné son appui, notamment pour une gare plus à l'ouest de Toulon, à St Cyr. Ce choix semble retenu.



Les résultats du vote pour ces rapports sont : 36 pour, à l'unanimité dont 30 votes par correspondance et 6 votes en présentiel (personnes n'ayant pas voté par courrier) à la visio-réunion. 0 abstention, 0 contre.

Rapport financier

Le président passe ensuite la parole à la trésorière, Lydie ABELLO pour la présentation du rapport financier. Nos différentes actions, réparation de machine, achats de capteurs expliquent le déficit constaté en fin d'année de 1058, 01 €. Il sera comblé en partie par le reversement des dons pour les capteurs dès 2021. Le solde en caisse est positif avec 2709, 73€.

Les résultats du vote sont : 36 pour, à l'unanimité, 0 abstention, 0 contre.

Budget prévisionnel

Présenté pour la première fois, ce budget permet de donner une ligne d'action pour l'année qui vient. Il comprend essentiellement les travaux de marquages envisagés, les cotisations prévues, une provision pour les actes juridiques.

Question : quel est le devenir à moyen terme du marquage Bicycode sachant que désormais, les vélos neufs doivent être marqués dès leur vente par le vélociste ?

TVD est consciente que cette activité peut se tarir à l'avenir, mais continuera à apporter ce service aux cyclistes qui souhaitent ainsi protéger leurs vélos.

Les résultats des votes sont : 32 pour et 4 abstentions. 0 contre.

Election du CA

Les 5 candidats sortants se représentent : Lydie ABELLO, Louis RUSSO, Michel VANDENBROUCKE, Michel PIERRE, Dominique PAUTOT,
Une nouvelle candidature, celle de Régine TISON,
Tous les présents et représentés participent au vote.

Les résultats sont : 21 pour, par les 14 présents et 7 procurations. 0 abstention et 0 contre.

Nous enchainons sur les rapports des commissions

- **Transports en Commun**, avec l'intervention de Michel Vandembroucke.
-

Il nous donne les informations de la dernière réunion en visio **avec SNCF réseau PACA**, le 9 février 2021. Il devrait y avoir le développement de la signalisation embarquée (ERTMS) dans les TER facilitant les fréquences, de même qu'un renouvellement des voies et des caténaires entre Aubagne et Toulon (mi-oct à mi-déc. 2021) avec d'ici à 2022 des études pour une meilleure accessibilité aux quais concernant 42 gares, dont celle de Toulon, sans précision de date des travaux ni du niveau de priorité.

Cependant les travaux d'amélioration du trafic (RER toulonnais) sont toujours suspendus à la réalisation de la Nouvelle Ligne PACA dont l'Enquête Publique, pour les étapes 1 et 2, doit avoir lieu fin 2021. TVD fera part de ses demandes.



- Vélos par Gilles Lehmann.

Mobilactivar a sollicité maintes fois la métropole TPM pour participer au développement des réseaux cyclables sans avoir aucune réponse. On se demande pourquoi le projet de liaison entre La Seyne et Ollioules qui a obtenu un financement de l'Etat est à l'arrêt ?

La mairie d'Ollioules répond poliment mais sans suite concrète. La Seyne sur mer a une écoute ; des itinéraires « travail » ont été proposés. Certains aménagements d'itinéraires vélo proposés pour le déconfinement à La Seyne ont été retenus. (Cf photo Av Faidherbe)

-Jean -Paul Klein, représentant l'AF3V souligne que des travaux ont été réalisés en 2019 sur la voie verte au niveau du Rayol Canadel ; la voie a été dégagée des éboulements, on peut passer. Mais des pluies sont venues défoncer le sol depuis. Le Conseil Départemental a promis de réintervenir ! A suivre.



- Piétons par Jean-Jacques Haure-Placé.

Propositions faites dans le cadre du déconfinement (à La Seyne) : Respect des espaces piétons et application du P.D.U. Extension des « Zones de Rencontre », réhabilitation de sentiers piétonniers à travers les quartiers d'habitations...

-nous avons eu des réunions avec l'adjoint à la mobilité de La Seyne pour mettre en place les « Dimanches sur la Corniche » réservés aux mobilités actives, qui rencontrent un vrai succès. (cf photo)
-sujet récurrent : manque de retours du terrain



- Qualité de l'Air

Vincente Chastel présente le nouvel indice de la qualité de l'air entré en vigueur en PACA (région ensoleillée). On peut voir cet indice présenté chaque soir sur FR3. Depuis janvier 2021, celui-ci tient compte de 4 polluants, les 3 traditionnels : PM10, Oxydes d'azote et Ozone auxquels on a rajouté, enfin, les particules les plus fines PM 2,5 et les plus dangereuses, car pénétrant plus profondément dans les poumons.



Cet indice montre 6 couleurs du vert au noir représentant l'air bon à extrêmement mauvais. L'indice tient compte du plus mauvais résultat d'un seul polluant. Les valeurs à respecter sont maintenant celles de l'OMS, qui sont d'une notation plus sévère. On risque donc d'avoir des résultats dans l'ensemble plus mauvais. La majorité des cas liés à des pollutions à l'ozone qui est le véritable fléau.

Plans d'aménagement du territoire et P.E.M.

Michel Pierre nous commente un diaporama sur l'histoire du Pôle d'Echanges Multimodal de la Seyne. En particulier montrant de grosses difficultés à prévoir pour le franchissement du grand giratoire par le TCSP, les piétons ou les vélos. D'autres itinéraires sont possibles plus directs et plus respectueux de l'environnement.

Débat sur le thème : quel TCSP pour Toulon ? animé par Maurice Franceschi et Michel Pierre.

Une nouvelle **enquête publique** va être relancée par TPM en 2021 pour le développement d'un **BHNS**



Bhns Tzen Noisy Le Sec

Petit historique depuis les années 2000 à aujourd'hui qui relate les péripéties d'un projet qui paraissait parfait et qui a été détruit peu à peu et jamais remplacé.

Question : aura-t-on maintenant au moins un BHNS à Toulon, **seule ville de cette strate sans TRAMWAY en France** ?

La volonté politique ne semble pas très franche !

Si l'on regarde les objectifs du plan de déplacements pour 2030, avec 12% seulement de part modale pour les transports en commun, on est en droit d'en douter !

Concernant **la majoration du versement transport payé par les entreprises pour la réalisation du TRAMWAY qui n'a pas été fait**, la chambre régionale des comptes reconnaît un supplément de recettes de 22 millions d'euros annuels pour TPM depuis 2013. Les entreprises seraient en droit de demander un remboursement. Mais apparemment, personne ne bouge.



Ligne 1 tramway de Montpellier

Fin de l'Assemblée Générale à 12h 30.

Vincente Chastel, secrétaire de séance

Liberté au grand air sur piste cyclable (suite et fin de la page 2)

Réponse : 3 ou 5 contrevenants selon le nombre de conducteurs patentés (celui qui tient le guidon).

(b) Une au "conducteur" du vélo bleu à deux personnes

(c) Deux à chacun des conducteurs de trottinette avec quatre mains sur le guidon

même si le premier ne pose guère le pied au sol.

Et si l'un des deux est mineur comme dans le cas d'un père avec son enfant : une seule "évidemment" ?

Michel PIERRE

Bulletin d'ADHÉSION 2021

NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : tél :
E-mail :@.....

ADHÉSION 2021 à TOULON VAR DÉPLACEMENTS : 15 € ☐

Étudiants, chômeurs et personnes à revenus modestes : **7 € ☐** Associations < 50 membres : **15 € ☐** / Associations > 50 membres : **30 € ☐**

L'adhésion inclut l'abonnement au bulletin de TVD « La rue, on partage » (4 numéros par an)

Soit sous forme électronique ☐ soit sous forme papier ☐

ainsi que le marquage « Bicycode » d'un vélo par an

ABONNEMENT SEUL au bulletin de l'association « La rue, on partage », (4 numéros par an) : 5 € ☐

Date : Signature :

**Chèque à l'ordre de TVD, à envoyer à la trésorière :
Lydie ABELLO Toulon Var Déplacements, 222 Chemin Fabry 83000 TOULON**